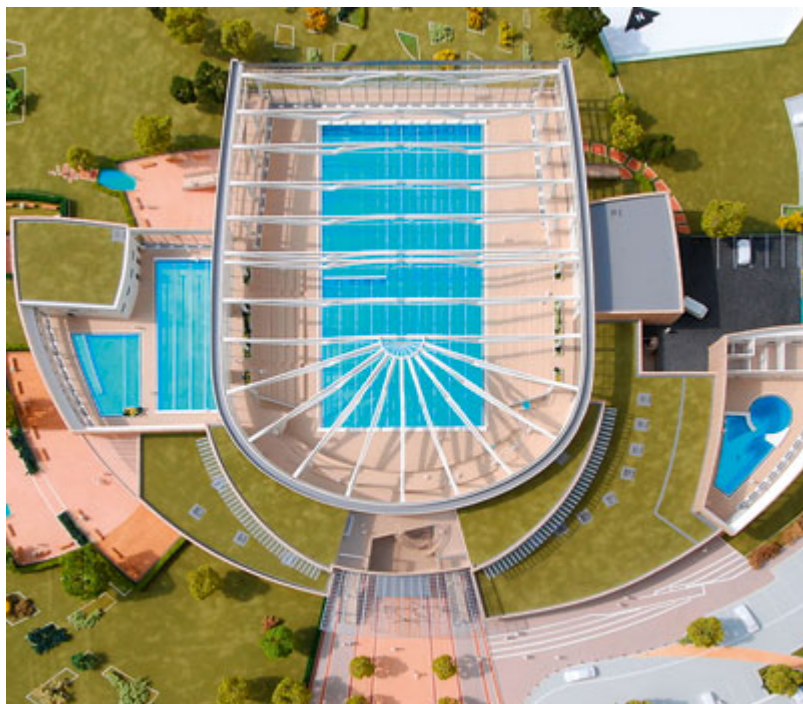


Etudes géotechniques de conception



Etape 2 : ETUDE DE CONCEPTION G2 - PHASE AVANT PROJET AVP

Nous proposons un programme de reconnaissance dont le maillage et la profondeur des investigations sont étroitement liés au contexte géologique local et aux données du projet (charges, terrassements, emprise au sol, ...).

Nous précisons le modèle géotechnique permettant d'affiner les conditions de fondation de l'ouvrage (avec prédimensionnement) ainsi que les dispositions constructives associées (terrassements, soutènements, mise hors d'eau, consolidation des terrains en place, amélioration des sols, ...). Nous réduisons ainsi les risques géologiques majeurs identifiés au cours de l'avant-projet.

Etape 2 : ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION PHASE PROJET (G2 PRO)

Votre projet est maintenant bien défini.

Vous avez, avec l'aide de votre Maîtrise d'Oeuvre, fait le choix du (ou des) mode(s) de fondation approprié(s) au projet et au site (au niveau de l'avant-projet G2 AVP, plusieurs solutions pouvant être étudiées).

Nous procédons au dimensionnement de l'ensemble des ouvrages géotechniques (fondations, dallage, terrassements, soutènements, mise hors d'eau, voiries, bassins, ...) et vous fournissons des notes techniques sur les méthodes d'exécution ainsi que les valeurs seuils associées.

Nous indiquons également les mesures de suivi et de contrôle à mettre en œuvre afin d'assurer la bonne réalisation des travaux.

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION Phase DCE/ACT

Pour des ouvrages géotechniques spécifiques tels que parois moulées, parois clouées, amélioration des sols par colonnes ballastées ou inclusions rigides, terrassement en déblai ou en remblai, nous pouvons ensuite assister la Maîtrise d'œuvre quant à l'analyse technique des offres et la sélection des entreprises.